

# **Ecole Claude Monet - Degré**

## **Procès-verbal du conseil d'école du 12-03-19**

### Présents :

Mesdames Bouteloup, Jardry, Launay, Rousseau et Vaudel : Représentantes des parents d'élèves  
Monsieur Genest : Maire de la commune  
Mme Lechat : Conseillère aux Affaires Scolaires  
Mme Gillard : Inspectrice de la circonscription  
Mmes Bardet, Frézals, Piette et Poiraud : Enseignantes  
Mme Lemaire : Directrice

### Excusées : Madame Lebaudy, enseignante

Mesdames Haran et Niepceron, représentantes des parents

## **1-Activités et sorties pédagogiques**

### **Sport à venir**

- Piscine des Ardriers GS, CP, CE1 le lundi matin du 29/04 au 24/06/19
- Rencontres inter-école : >Biathlon GS, CP, CE1 à Saint Saturnin le mardi matin 14 mai
  - >Orientation CE2, CM1, CM2 dans la forêt de Sillé-le-Guillaume en juin (18, 20 ou 21)
  - >Orientation GS, CP, CE1 à Saint Saturnin le L1/07/19

### **Arts et culture**

- Spectacle Do l'enfant Do : TPS, PS, MS au Mans L04/02/19
- Intervention de trois étudiantes en bac Sciences et Technologie de la Santé et du Social sur l'hygiène bucco-dentaire avec les CP-CE1 les après-midis des J 7/02, 21/03, 28/03 et 04/04
- Réunion d'informations V8/03/19 : Classe de mer du 25 au 29 mars à Saint Gilles Croix de Vie en Vendée pour les CE2, CM1, CM2
- Visite du collège de La Madeleine pour nos CM2 journée du V15/03/19, (CM1 tous ensemble avec les CE2 pour un rallye maths)
- Après-midi inter-génération (chants, présentation des activités des aînés, goûter...) CE2-CM J21/03/19
- Spectacle Plume : TPS, PS, MS, GS et CP à Coulaines le matin du J21/03/19
- Spectacle L'enfant d'éléphant : GS, CP, CE1 à Brûlon le matin du J28/03/19
- Projet Erasmus : Carole Lebaudy sera absente du 23 au 26 avril 2019. Elle effectuera un stage en Finlande (mi-temps cours d'anglais, mi-temps découverte du système scolaire). Un remplaçant prendra sa classe pour les trois jours.
- Visite guidée de l'exposition Patrick Pleutin : TPS, PS, MS à l'Espal au Mans le matin du J9/05/19
- Concert des GS-CP-CE1 à la salle des fêtes de Domfront avec le RPI Cures, Domfront, La Chapelle Saint Fray le soir du J13/06/19 **début environ 18h** (il y aura une répétition tous ensemble le 23 mai après-midi)
- Spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Degré pendant la fête de l'école S 29/06/19

## **2-Bilan financier de l'ASSD pour 2018 et prévisionnel classe de mer**

- Annexes 1 et 2
- Précisions : > Bénéfices photos scolaires 2017-18 : 648.50€

- > Bénéfices photos scolaires 2018-19 : 544.70 €
- > Bénéfices tombola fête de l'école 2017-18 : 1403.24 €
- > Bénéfices opération brioches de Vendrennes : 567.43 €

### 3-Entretien et travaux

**Demandes :**                    *Réponses des représentants de la mairie.*

- > Installation en réseau du photocopieur du bureau (Sharp) sur les ordinateurs portables des classes (le message « pilote indisponible » apparaît).
- > Achat d'une imprimante pour la classe de C. Lebaudy.
- > Achat d'une souris sans fil pour la classe de G. Piette.
- > Un ordinateur peut-il être emmené en classe de mer ? ***Oui. C'est d'accord aussi pour la Finlande.***
- > Achat et pose de stores vénitiens sur câbles pour les portes du bureau.
- > Installation d'une boîte à livres pour que les élèves puissent lire pendant la récréation. ***Les employés municipaux s'en chargeront.***
- > Fabrication d'une caisse en bois pour ranger les ballons et jeux de cour. ***Les employés municipaux s'en chargeront.***
- > Mise en service du portillon. ***Oui, pendant les vacances de printemps.***

### 4-Remarques des parents

Les représentantes des parents ont reçu 44 retours des parents.  
 Parmi les 44 retours, 36 indiquaient « RAS », 8 retours exprimaient des remarques ou questions.  
 Toutes ces remarques ou questions ont été lues dans leur intégralité au conseil.  
 Les sujets en lien avec ces remarques sont les suivants :

**Fermeture d'une classe (concerne 2 retours)**

*Il est demandé quelles actions sont envisagées ? Il est également formulé le regret face à la mobilisation réduite lors de la manifestation à la préfecture. Il est enfin fait remonter l'inquiétude dans le cas d'une fermeture de classe et donc de classes plus chargées par rapport à l'organisation des sorties : si les élèves sont plus nombreux par classe, les enseignantes pourront-elles encore proposer de belles sorties comme la classe de mer ou autre ?*

Une quinzaine de familles était présente à la manifestation devant la préfecture alors qu'il y a 76 familles à l'école de Degré. Il est clair que beaucoup de parents travaillent après 17h30 mais l'équipe de mairie doit se sentir soutenue.

Face aux propositions d'actions plus « musclées », l'inspectrice de la circonscription tient à expliquer qu'il est interdit d'empêcher les enseignants de faire classe sous peine de poursuites pénales. Par exemple, il est interdit d'empêcher des élèves d'accéder à l'école. Et une fois que les élèves sont dans l'école, ils sont sous la responsabilité des enseignants. Mais si des personnes bloquent l'école, les enfants se retrouvent sous leur responsabilité.

Les dernières informations quant à la fermeture sont :

- le maire a reçu un courrier officiel de la DASEN (directrice académique des services de l'éducation nationale) confirmant la fermeture d'une classe à Degré à la rentrée.
- l'inspectrice informe le maire, M. Genest, que la DASEN le recevra le 4 avril.
- l'inspectrice nous a donné les critères retenus par la DASEN pour sélectionner les communes dans lesquelles il y aura ou non une fermeture de classe (ceci concerne maintenant 10 communes) :
  - 1) effectifs insuffisants (il faudrait environ 110 élèves inscrits à Degré l'année prochaine, il n'y

en est prévu que 101)

2) communes en zone de revitalisation favorisées (ce qui est pourtant le cas de Degré)

3) communes favorisées pour les revenus moyens des foyers les plus faibles du département

Nous avons exprimé notre désarroi face à ce dernier critère car l'instruction de nos enfants ne devraient pas dépendre de leur niveau de vie.

L'inspectrice de la circonscription a dit comprendre notre inquiétude pour notre commune (pour une petite commune comme Degré, supprimer une classe va affaiblir l'école et la vitalité de Degré avec elle).

Elle a voulu rassurer les parents en indiquant que des études montrent que pour des enfants n'étant pas en échec scolaire, des résultats très encourageants ont été obtenus dans des classes à 3 niveaux. Elle nous encourage à faire confiance aux enseignantes. Nous lui avons fait remarquer que nous sommes conscients de la qualité des enseignements à Degré et du bon fonctionnement de l'école et que c'est pour cela que nous ne comprenons pas que l'état bouleverse tout.

### **Accompagnement pour la prise de médicaments (concerne 1 retour)**

*Il est fait remarquer que quand un enfant est malade et a besoin d'une prise de médicament précise tout au long de la journée, cela pose un problème : soit l'enfant doit manquer l'école pour avoir son traitement complet, soit l'enfant doit interrompre son traitement. Serait-il possible d'accompagner les enfants dans leur traitement à l'école ?*

Réponse de l'inspectrice qui rappelle les textes : soit l'enfant est malade et reste à la maison, soit l'enfant va à l'école et peut prendre son traitement en dehors des heures d'accueil collectif. Les traitements indiqués « matin, midi et soir » peuvent être pris le matin au lever, en rentrant de l'école et au coucher.

Les personnels de l'éducation nationale ou de la mairie ne sont pas habilités à donner des médicaments sauf dans le cas des PAI. Et aucun médicament ne doit être placé dans un cartable sous risque d'être consommé par un autre enfant.

Il est fait remarquer par les maitresses que parfois les parents amènent leurs enfants malades à l'école alors qu'il faudrait qu'ils les gardent chez eux.

L'inspectrice répond que théoriquement, un enfant avec fièvre ou qui a vomi avant d'arriver à l'école peut être refusé par la maitresse. Si un enfant vomit, cela arrête l'ensemble de la classe : il faut nettoyer, appeler les parents, prendre en charge l'enfant, ceci prend du temps et pénalise le déroulement des cours. Au collège, il y a une infirmerie mais pas en primaire. Les enfants malades ne peuvent être pris en charge par l'école.

Une représentante des parents d'élèves fait remarquer que certains médecins ne donnent pas de certificats « garde d'enfant malade » dans les cas où ils considèrent que l'enfant, avec son traitement, peut être présent en classe. De plus, les jours « enfant malade » sont en nombre limité.

Rappel de l'assiduité : il y a des parents qui retirent leurs enfants de l'école quand une épidémie est déclarée pour qu'ils n'attrappent pas la maladie. Cela n'est pas autorisé par l'éducation nationale. Quand un parent inscrit son enfant à l'école, qu'il soit en maternelle ou en élémentaire, il s'engage à ce que son enfant y soit présent tous les jours d'école, sauf s'il est malade.

### **Cantine (concerne 1 retour)**

- *Problème de date de péremption (sur la mayonnaise, il y avait une date 31/01 alors qu'elle a été servie en mars).*

La mairie indique que l'aliment n'était pas périmé, c'était une **DLUO** (date limite d'utilisation optimale) et non une **DLC** (date limite de consommation), le produit était consommable encore pendant 3 mois après la date de fin janvier (seul le goût est altéré). La mairie est vigilante sur les dates. Ce type de produits a d'ailleurs été retiré de la cantine car trop peu utilisé (gaspillage).

- *Les enfants de La Quinte viendraient manger à Degré à la rentrée : est-ce vrai ?*

A aucun moment il n'a été prévu que les élèves de la Quinte viennent manger à Degré. Par contre, il

avait été question que la cantinière de Degré prépare des repas pour qu'ils soient livrés à La Quinte. Mais finalement cela ne se fera pas.

Le maire en profite pour préciser que le projet de RPI avec les écoles de La Quinte et Lavardin ne se fera pas durant son mandat.

**Date d'information des besoins d'accompagnement pour les sorties (concerne 2 retours)**

*Il est demandé aux enseignantes d'essayer de prévenir plus tôt quand il y a besoin d'accompagnateurs pour une sortie.*

Il est rappelé que la plupart des dates de sorties sont connues dès le premier conseil d'école (début novembre). Il faut se référer au compte-rendu du conseil d'école (affiché dans le tableau d'affichage et disponible sur le site [www.mairie-degre.fr](http://www.mairie-degre.fr)).

Cependant, les parents ne peuvent pas se permettre de poser un jour de congé en espérant être choisis comme accompagnateurs et finalement ne pas l'être. Une représentante des parents propose de prendre exemple sur l'organisation des jours d'accompagnement à la piscine. Le planning est vu à l'avance. Les enseignantes font remarquer que d'autres parents ont seulement leur planning d'une semaine sur l'autre. Les maitresses vont réfléchir pour tenir compte des différentes contraintes de chacun.

**Eclairage de la cour (concerne 1 retour)**

*Il est fait remarquer qu'il y a des endroits complètement non éclairés entre la cour et la garderie, voire jusqu'à la classe de Carole.*

Il y a différents types d'éclairage. Certains fonctionnent avec interrupteurs mais il faut laisser toujours allumé et cela n'est pas économique. Certains s'activent avec détecteurs de présence mais comme ils sont proches de l'habitation voisine, ils se déclenchent au passage des habitants. Et d'autres fonctionnent avec minuterie. La mairie va réfléchir à une solution.

**Remerciement (concerne 2 retours)**

*Magali et l'équipe enseignante sont remerciées pour leur écoute, leurs conseils et les beaux projets menés.*

Prochaine date de conseil :

**Mardi 25 juin**

Secrétaires de séance : Mmes Poiraud et Vaudel

Présidente de séance : Mme Lemaire